

# ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

## Formulaire d'inscription pour une session de 10 semaines. Facturation

Date : \_\_\_\_\_ Numéro de la facture : \_\_\_\_\_

Montant à payer (TPS et TVQ incl.) : **339.18\$**

Nom de l'inscrit (e) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville et code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : résidence : \_\_\_\_\_ cellulaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Le paiement de cette facture confirme votre inscription au cours suivant :

Nom du cours : \_\_\_\_\_ Date du début des cours : \_\_\_\_\_

Horaire des cours : \_\_\_\_\_

Mode de paiement : \_\_\_\_\_ (etsop al rap reyovne sap en ecalp rus tneaiap) tnatpmoC □ euqèhC □

Visa / MasterCard No. \_\_\_\_\_ Expiration \_\_\_\_\_ Code de sécur. \_\_\_\_\_

### Effectuez le paiement au nom de : EBAMA

4395, rue Papineau, Montréal (Québec) H2H 1T7 / 514-898-4179 / 514-277-0513 / [info@ebama.ca](mailto:info@ebama.ca) [www.ebama.ca](http://www.ebama.ca)  
(numéro d'accréditation : 14056 6100 RR 0001 – TPS : 14056 6100 RT 0001 – TVQ : 101675 4974 TQ 0001)

**J'ai pris connaissance des conditions prévues plus bas et je les accepte.**

\_\_\_\_\_  
Signature de l'inscrit

\_\_\_\_\_  
Signataire pour l'École

### ANNULATION de cours par l'École

L'École se réserve le droit d'annuler un cours en tout temps, notamment faute d'un nombre suffisant de participants. Dans ce cas vous serez, à votre choix, soit intégré dans un autre cours dont l'horaire vous convient, soit remboursé selon les modalités suivantes :

- En cas d'annulation d'un cours par l'École avant le premier cours suivi, le montant total payé vous sera remboursé.
- En cas d'annulation après le premier cours suivi, un montant de **40,00\$** sera retenu pour chaque cours suivi.

### ANNULATION ou abandon de cours par l'étudiant

Les modalités suivantes s'appliquent selon le moment où survient l'annulation ou l'abandon :

- Plus de dix jours avant le début du cours, le paiement complet sera remboursé moins **40\$+ taxes pour chaque plage horaire à laquelle l'étudiant est inscrit**;
- Dix jours ou moins avant le début du cours, ou après le premier cours et avant le début du deuxième cours prévu à l'horaire, le paiement complet sera remboursé moins **80 \$ + taxes pour chaque plage horaire à laquelle l'étudiant est inscrit**.
- Après le deuxième cours prévu à l'horaire, aucun remboursement ne sera effectué.

Le cours n'est pas transférable à une autre personne.

### Reprise des absences

En cas d'absence à un cours, celui-ci peut-être repris ultérieurement. **Maximum une absence/reprise est autorisée par session de 10 cours. Les 10 cours doivent être suivis sur une période de 11 semaines consécutives.** De plus, deux absences par session peuvent être reprises au cours de la même semaine dans un autre groupe avec le même professeur.

### Récupération des travaux des étudiants

À défaut par l'étudiant de récupérer ses travaux dans un délai d'un mois après leur réalisation, l'École pourra en disposer à son gré.

### Licence d'utilisation des travaux des étudiants et des images de cours

À moins d'une indication expresse à l'effet contraire, l'étudiant accorde sans limite de temps ni d'espace et sans frais, une licence autorisant l'École à reproduire ses travaux, les images des cours et à en diffuser des copies sur tout support, y compris internet, à des fins de promotion de l'École ou de l'étudiant, ou à toute autre fin non commerciale.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'inscrit (e)  
Copie de l'École (signez et retournez avec votre paiement)

□ Copie de l'inscrit (e)